

Côte d'Ivoire

Progrès appréciables

En 2021, la Côte d'Ivoire a réalisé des progrès appréciables sur la voie de l'élimination des pires formes de travail des enfants. Le gouvernement ivoirien a éliminé les frais de scolarité en janvier 2021 et augmenté le nombre d'inspecteurs du travail de 10 %. Il a également embauché 150 personnes pour soutenir sur le terrain les inspecteurs du travail dans les régions cacaotières et élaboré une nouvelle stratégie nationale « Cacao durable » intégrant la lutte contre la déforestation et le travail des enfants et l'amélioration des revenus des producteurs. En outre, la Première dame et directrice du Comité national de surveillance des actions de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants a inauguré un troisième centre pour les rescapés de la traite, de l'exploitation et du travail des enfants à Ferkessédougou. Toutefois, en Côte d'Ivoire, des mineurs sont livrés aux pires formes de travail des enfants, notamment dans le travail forcé dans la culture du cacao et du café. Les autorités ne disposent pas d'un mécanisme lui permettant d'imposer des sanctions civiles en cas d'infractions au droit du travail et le manque de moyens financiers et de personnel a potentiellement entravé les mesures d'application du droit du travail.

I. Prévalence et répartition sectorielle du travail des enfants

En Côte d'Ivoire, des enfants sont assujettis aux pires formes de travail des enfants, notamment dans la culture du cacao et du café. (1,2,3) Selon une enquête en grappes à indicateurs multiples menée en 2016, 21,5 % des enfants de 5 à 17 ans participent à des travaux dangereux. (4) En outre, NORC at the University of Chicago a publié un rapport présentant les conclusions détaillées d'une étude sectorielle menée en Côte d'Ivoire et au Ghana au cours de la saison 2018-2019 de la récolte du cacao, rapport qui montrait une augmentation du travail des enfants (et des travaux dangereux pour les enfants) dans la production cacaotière sur les dix ans qui ont suivi les résultats de l'enquête 2008-2009. (5) Le Tableau 1 fournit des indicateurs clés sur le travail et le niveau d'éducation des enfants en Côte d'Ivoire. Les données concernant certains de ces indicateurs ne sont pas disponibles à partir des sources utilisées dans le présent rapport.

Tableau 1. Statistiques sur le travail et l'éducation des enfants

Enfants	Âge	Pourcentage
Travaillent (% et population)	5 à 14	25,6 (indisponible)
Vont à l'école (%)	5 à 14	70,1
Associent travail et école (%)	7 à 14	21,8
Taux d'achèvement de l'école primaire (%)		80,5

Source pour le taux d'achèvement de l'école primaire : données de 2019, publiées par l'Institut de statistique de l'UNESCO, 2021. (6)

Source pour toutes les autres données : Analyse des statistiques de la cinquième enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS 5) de l'Organisation internationale du travail, 2016. (4)

Sur la base d'un examen des informations disponibles, le Tableau 2 propose un aperçu du travail des enfants par secteur et par activité.

Tableau 2. Aperçu du travail des enfants par secteur et par activité

Secteur	Activité
Agriculture	Production du cacao, dont brûlist [†] et défrichement des champs [†] ; abattage des arbres [†] afin d'étendre les plantations de cacao ; vaporisation de pesticides [†] ; récolte, séchage et fermentation des fèves de cacao ; utilisation d'outils tranchants pour casser les cabosse ^s [†] ; et transport de charges lourdes [†] d'eau et de cabosses de cacao (1-3,5,7-10)
	Production de céréales, d'ananas, de bananes et de café, notamment par application d'engrais chimiques [†] , de vaporisation de pesticides [†] , d'abattage d'arbres [†] , et de brûlist [†] et de défrichement des champs [†] (2,3,11,12)
	Production d'huile de palme, de miel, de noix de cajou et de caoutchouc (1-3,9)
	Pêche, notamment plongée sous-marine profonde [†] ; réparation et halage de filets ; nettoyage [†] , salage, séchage, écaillage et vente des poissons (1-3,12)
	Production de charbon de bois [†] (1,11,8)
Sylviculture	Sylviculture (9,13)
	Extraction minière [†] , dont concassage et transport de pierres, éclatement de rochers, creusage, travaux souterrains, tamisage et extraction de l'or à l'aide de mercure et de cyanure (1,3,7,9,12,14)
	Fabrication, notamment réparation d'automobiles (9,12)
Services	Bâtiment [†] , activités inconnues (12)
	Travail domestique-4 (2-4,7,9,12,15)
	Travaux dans le domaine des transports, notamment des marchandises [†] (1,11,7,9,3,12)
	Commerce et vente des rues (2,11,7,9,3,12,14)
Pires formes catégoriques de travail des enfants [‡]	Travail dans les restaurants (2,14,16)
	Travail forcé dans l'extraction minière, la menuiserie, le bâtiment, les travaux domestiques, la vente des rues, les restaurants et l'agriculture, notamment dans la production de cacao, de café, de coton et de caoutchouc, parfois, dans chacun de ces cas, des suites de la traite des personnes (3,5,9,11,16)
	Exploitation sexuelle commerciale, parfois des suites de la traite des personnes (3,9,14)
	Utilisation dans le cadre d'activités illicites, notamment le trafic de drogue (17)
	Mendicité forcée en tant que talibés par des enseignants coraniques, parfois des suites de la traite des personnes (18)

[†] Déterminé comme étant dangereux par la législation ou la réglementation nationale et, en tant que tel, pertinent pour l'Article 3(d) de la Convention 182 de l'OIT.

‡ Travail des enfants entendu comme les pires formes du travail des enfants en soi en vertu des Articles 3(a) à (c) de la Convention 182 de l’OIT.

Des enfants ivoiriens sont assujettis à la traite des personnes à des fins de travail forcé dans les services domestiques tant sur le territoire national qu’en Afrique du Nord. Des enfants sont transportés en Côte d’Ivoire depuis des pays ouest-africains voisins pour y être assujettis à l’exploitation commerciale sexuelle et au travail forcé, notamment la mendicité, la production du cacao et l’extraction minière artisanale. (2,11,15,16)

En Côte d’Ivoire, l’école est obligatoire pour les enfants de 6 à 16 ans. Bien que la loi sur l’enseignement prévoie la gratuité de l’enseignement, des élèves doivent souvent payer pour les manuels et les uniformes, dont le coût peut être prohibitif pour certaines familles. (2,9,19,20,21,22,23) Par ailleurs, les élèves doivent présenter des papiers d’identité relatifs à l’enregistrement à la naissance pour pouvoir se présenter aux examens d’entrée dans le secondaire, ce qui constitue un obstacle à la poursuite de l’enseignement après le primaire. L’on estime qu’environ un million d’enfants n’ont pas accès à ces documents, pourtant nécessaires. (3)

Le manque d’enseignants et, dans les zones rurales, de systèmes de transports, la médiocrité des infrastructures, l’insuffisance des installations sanitaires et la violence ont eu un impact négatif sur la capacité des enfants à aller à l’école. (2,3) Les recherches menées ont par ailleurs révélé que certains élèves sont victimes de violences physiques et sexuelles à l’école, ce qui peut dissuader certains d’y aller. En Côte d’Ivoire, environ une fille sur quatre n’est pas en mesure d’aller à l’école primaire à cause de cela. (2,9,20,24,25)

Les résultats du système de suivi et de réparation du travail des enfants de l’International Cocoa Initiative montrent que le nombre d’enfants qui travaillent dans des conditions dangereuses a augmenté, en partie au moins en raison de la pandémie de COVID-19. (26) Les recherches montrent également que malgré une augmentation du travail des enfants au cours de la fermeture partielle des autorités en réponse à la pandémie, la prévalence du travail des enfants dans les régions cacaotières est revenue, à la fin de cette fermeture, aux niveaux d’avant la pandémie. (27) Les recherches indiquent aussi qu’entre 2008 et 2019, la production de cacao a sensiblement augmenté et que la prévalence du travail des enfants dans les zones de forte production est restée stable, augmentant cependant dans les zones de petite et moyenne production. (5,10) Toutefois, au cours de cette même période, le nombre d’enfants scolarisés a augmenté dans les régions cacaotières. (5,10)

II. Cadre juridique pour le travail des enfants

La Côte d’Ivoire a ratifié toutes les principales conventions internationales sur le travail des enfants (Tableau 3).

Tableau 3. Ratification des conventions internationales sur le travail des enfants	
Convention	Ratification
C. 138 de l’OIT, âge minimum d’admission à l’emploi	✓
C. 182 de l’OIT, pires formes de travail des enfants	✓
Convention de l’ONU relative aux droits de l’enfant	✓

Tableau 3. Ratification des conventions internationales sur le travail des enfants

Convention	Ratification
Protocole facultatif à la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés	✓
Protocole facultatif à la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants.	✓
Protocole de Palerme sur la traite des personnes	✓

La législation et les réglementations du gouvernement sont conformes aux normes internationales pertinentes (Tableau 4).

Tableau 4. Législation et réglementations sur le travail des enfants

Norme	Correspond aux normes internationales	Âge	Législation
Âge minimum d'admission à l'emploi	Oui	16	Article 23.2 du Code du travail ; Article 16 de la Constitution (21,28)
Âge minimum pour les travaux dangereux	Oui	18	Article 4 de la Liste des travaux dangereux interdits aux enfants (29)
Identification des activités ou emplois dangereux interdits aux enfants	Oui		Articles 5 à 11 de la Liste des travaux dangereux interdits aux enfants ; Articles 6 et 19 de la Loi portant interdiction de la traite et des pires formes de travail des enfants (29,30)
Interdiction du travail forcé	Oui		Article 5 de la Constitution ; Articles 7, 11 à 14, 20 à 23 et 26 de la Loi portant interdiction de la traite et des pires formes de travail des enfants ; Article 3 du Code du travail (21,28,30)
Interdiction de la traite des enfants	Oui		Article 5 de la Constitution ; Articles 11, 12, 20 à 22 et 26 de la Loi portant interdiction de la traite et des pires formes de travail des enfants ; Article 370 du Code pénal ; Articles 4.4 et 6 de la Loi relative à la lutte contre la traite des personnes (21,30-32)
Interdiction de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants	Oui		Articles 8, 9, 15 et 24 à 29 de la Loi portant interdiction de la traite et des pires formes de travail des enfants ; Articles 4.4 et 6 de la Loi relative à la lutte contre la traite des personnes (29,30,32)
Interdiction de l'utilisation d'enfants dans le cadre d'activités illicites	Oui		Articles 4 et 30 de la Loi portant interdiction de la traite et des pires formes de travail des enfants (30)

Tableau 4. Législation et réglementations sur le travail des enfants

Norme	Correspond aux normes internationales	Âge	Législation
Âge minimum de l'enrôlement volontaire dans les forces armées publiques	Oui	18	Article 56.4 du Code de la fonction militaire ; Articles 7 à 8 et 18 de la Loi déterminant les conditions d'entrée dans la carrière militaire (33,34)
Interdiction de l'enrôlement obligatoire des enfants par l'armée (publique)	Oui*		Article 56.4 du Code de la fonction militaire (33)
Interdiction de l'enrôlement militaire par des groupes armés non étatiques	Oui		Articles 4 et 31 de la Loi portant interdiction de la traite et des pires formes de travail des enfants (30)
Âge de fin de scolarité obligatoire	Oui	16	Article 10 de la Constitution ; Article 2.1 de la Loi sur l'enseignement (21,22,23)
Gratuité de l'enseignement public	Oui		Article 2 de la Loi sur l'enseignement (23)

* Ce pays n'a pas de service militaire obligatoire (34,35)

Le gouvernement ivoirien a respecté les engagements qu'il avait pris de réduire les coûts liés à la scolarité en éliminant les frais de scolarité en janvier 2021. (3) Par ailleurs, il a continué sa révision du Code civil afin d'inclure d'autres précisions spécifiques sur l'âge minimum auquel il est permis d'effectuer certains types de travaux. (2)

III. Application de la législation sur le travail des enfants

Le gouvernement a mis en place des mécanismes institutionnels pour faire appliquer la législation et les réglementations sur le travail des enfants (Tableau 5). Cependant, il existe des lacunes au sein des opérations des organismes de répression qui peuvent entraver l'application adéquate de la législation sur le travail des enfants.

Tableau 5. Organismes responsables de l'application de la législation sur le travail des enfants

Organisme ou organisation	Rôle
Ministère de l'Emploi et de la Protection sociale (MEPS)	Élabore, propose et fait appliquer toutes les lois sur le travail, y compris celles concernant le travail des enfants. (2,9,36,37) La Direction de lutte contre la traite et le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant apportent un soutien aux victimes de la traite des enfants et d'autres formes de travail des enfants. (2,15) Le MEPS met en œuvre le <i>Système d'observation et de suivi du travail des enfants en Côte d'Ivoire</i> (SOSTECI), qui permet aux communautés de recueillir et d'analyser des données statistiques sur les pires formes de travail des enfants. Lors de la préparation du présent rapport, 20 000 comités du SOSTECI dans le pays œuvraient à l'amélioration de la coordination et de

Tableau 5. Organismes responsables de l'application de la législation sur le travail des enfants

Organisme ou organisation	Rôle
	<p>L'échange d'informations au niveau local sur le travail des enfants et la protection de l'enfance dans les régions cacaotières.(2,3,7,9,12) La Direction générale de l'emploi à Abidjan coordonne les bureaux régionaux et leurs mesures de lutte contre le travail des enfants. (9,17,38)</p>
Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	<p>Au travers de la Direction de lutte contre la traite, dirige les efforts visant à faire appliquer la législation pénale contre la traite des enfants. Par le biais de ses brigades mondaines, lutte contre l'exploitation sexuelle commerciale, notamment l'exploitation des enfants. (2) Par l'entremise de son unité de lutte contre la criminalité transnationale, soutient l'Initiative côtes de l'Afrique de l'Ouest de l'ONUDC, qui vise à améliorer la coopération transfrontalière pour lutter contre les infractions, notamment la traite des personnes. (35,39) Le gouvernement indique avoir augmenté le budget annuel de la Sous-direction de la police criminelle chargée de la lutte contre la traite d'enfants et la délinquance juvénile (SDLTEDJ) de 10 000 dollars des États-Unis en 2018 à 200 000 dollars É.-U. en 2021. Ce budget couvre les opérations des six bureaux régionaux et du bureau central à Abidjan. (3) En 2021, la SDLTDEJ s'est renforcée de 200 policiers afin d'intensifier les enquêtes périodiques dans les régions cacaotières et envoyer des patrouilles aux frontières à la recherche de cas de traite des enfants. (3)</p>
Ministère de la Défense	<p>Par le biais de la gendarmerie nationale, enquête sur les infractions relatives au travail des enfants dans les zones rurales où la présence policière est inexistante. (2)</p>
Ministère de la Justice et des Droits de l'homme	<p>Enquête sur les infractions relatives au travail des enfants, y compris ses pires formes, et engage des poursuites en la matière. Au travers de la Direction de la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse, aide aux enquêtes et met en œuvre la politique ministérielle de protection des enfants. (2) Le ministère de la Justice et des Droits de l'homme est en charge de la réinsertion des enfants qui ont été détenus ou arrêtés. (9)</p>
Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant	<p>Mène les efforts du gouvernement en matière de lutte contre la traite des personnes et met en œuvre une politique nationale de protection de l'enfant. (2,40) Avec le MEPS, fournit un soutien aux mineurs victimes du travail des enfants. (2,41) Au cours de la période visée, le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant a créé 1 150 groupes d'action communautaire pour s'attaquer au travail des enfants, dans le cadre d'un projet national de cartographie visant à géolocaliser les plantations et cultivateurs de cacao et à créer des profils de données les concernant. (3)</p>

Application de la législation du travail

En 2021, les organismes d'application du droit du travail de Côte d'Ivoire ont pris des mesures de lutte contre le travail des enfants (Tableau 6). Cependant, il existe des lacunes au sein des opérations du

ministère de l'Emploi et de la Protection sociale (MEPS) qui peuvent entraver l'application adéquate du droit du travail, notamment l'allocation des ressources humaines.

Tableau 6. Efforts en matière d'application du droit du travail concernant le travail des enfants		
Aperçu de l'application du droit du travail	2020	2021
Financement de l'Inspection du travail	300 169 dollars É.-U. (9)	305 588 dollars É.-U. (3)
Nombre d'inspecteurs du travail	281 (9)	310 (3)
Mécanisme d'impositions de sanctions civiles	Non (28)	Non (28)
Première formation pour les nouvelles recrues de l'Inspection du travail	Oui (9)	Oui (3)
Formation sur les nouvelles lois relatives au travail des enfants	S/O (9)	S/O (3)
Cours de perfectionnement dispensés	Oui (9)	Oui (3)
Nombre d'inspections du travail effectuées	1 659 (9)	2 836 (3)
Nombre d'inspections effectuées sur les lieux de travail	1 659 (9)	2 836 (3)
Nombre d'infractions relatives au travail des enfants constatées	Inconnu (9)	0 (3)
Nombre d'infractions relatives au travail des enfants pour lesquelles des sanctions ont été imposées	Inconnu (9)	S/O (3)
Nombre d'amendes perçues pour sanctions relatives au travail des enfants	S/O (9)	S/O (3)
Inspections de routine effectuées	Oui (9)	Oui (3)
Inspections de routine ciblées	Oui (9)	Oui (3)
Inspections inopinées autorisées	Oui (28)	Oui (28)
Inspections inopinées effectuées	Oui (9)	Oui (3)
Existence d'un mécanisme de dépôt de plainte	Oui (9)	Oui (3)
Existence d'un mécanisme d'orientation réciproque entre les autorités du travail et les services sociaux	Oui (9)	Oui (3)

Au cours de la période visée, 25 bureaux ont été équipés de véhicules. Par ailleurs, le gouvernement a rénové plusieurs bureaux de l'Inspection du travail et fourni du matériel et du carburant pour augmenter le nombre des inspections des lieux de travail. (3)

Le nombre d'inspecteurs du travail est vraisemblablement insuffisant vu la taille de la population active ivoirienne, qui compte environ 8 747 000 travailleurs. Selon les avis techniques de l'OIT, qui, dans les économies en développement, préconisent un taux d'un inspecteur pour 15 000 travailleurs, la Côte

d'Ivoire devrait employer 584 inspecteurs. (42,43) Les inspecteurs du travail sont également chargés de la conciliation des litiges, ce qui peut les détourner de leurs rôles principaux d'inspection. (28,44) L'Inspection du travail souffre d'un manque de ressources, notamment d'effectifs. (3,36,37) Si certaines inspections sont effectuées dans le secteur informel, la majorité d'entre elles se font dans le secteur formel, où le travail des enfants a moins de chances de se produire. (9,45,46)

Application du droit pénal

En 2021, les organismes d'application du droit pénal de Côte d'Ivoire ont pris des mesures de lutte contre le travail des enfants (Tableau 7). Cependant, il existe des lacunes au sein des opérations des organismes de répression qui peuvent entraver l'application adéquate du droit pénal, notamment l'allocation de ressources financières.

Tableau 7. Efforts en matière d'application du droit pénal concernant le travail des enfants		
Aperçu de l'application du droit pénal	2020	2021
Première formation pour les nouvelles recrues de l'Inspection du travail	Oui (9)	Oui (3)
Formation sur les nouvelles lois relatives aux pires formes de travail des enfants	S/O (9)	S/O (3)
Cours de perfectionnement dispensés	Oui (9)	Oui (3)
Nombre d'enquêtes	500 (9)	Inconnu
Nombre d'infractions constatées	298 (9)	Inconnu
Nombre de poursuites engagées	298 (9)	Inconnu
Nombre de condamnations obtenues	Inconnu (9)	Inconnu
Sanctions imposées pour infractions aux pires formes de travail des enfants	Non (9)	Oui (3)
Existence d'un mécanisme d'orientation réciproque entre les autorités pénales et les services sociaux	Oui (9)	Oui (3)

Bien que le gouvernement ait fourni des données sur les enquêtes, les infractions, les poursuites engagées et les condamnations relatives au travail des enfants notamment ses pires formes, les recherches n'ont pas pu séparer ces données des autres informations relatives à la maltraitance de mineurs. (3) Cependant, en mai 2021, les autorités ont organisé une opération coup de poing baptisée « NAWA 2 » dans le département de Soubéré, où la production cacaotière est intensive, pour en soustraire 68 enfants qui travaillaient dans des plantations de cacao. La sous-direction de la police criminelle en charge de la lutte contre la traite des enfants et la délinquance juvénile (SDLTEDJ) a transféré les victimes au centre d'accueil gouvernemental de Soubéré, où ils ont reçu une assistance psychologique et éducative. (3) Certaines victimes sont restées au centre au lieu de retourner dans leurs familles et sont allés à l'école ou ont acquis des compétences dans différents domaines tels que l'élevage, l'horticulture, la couture, la coiffure et la sidérurgie. (3) Les prévenus dans cette affaire ont été poursuivis dans le département de Soubéré ; cinq d'entre eux ont été condamnés à 20 ans de prison pour traite d'enfants, et 17 autres ont à cinq ans de prison pour travail des enfants en conditions dangereuses. (3)

L'unité de lutte contre la traite a continué de manquer des moyens et du personnel nécessaires pour faire appliquer la législation pénale sur le travail des enfants dans l'ensemble du pays. (3,46,47)

IV. Coordination des efforts du gouvernement concernant le travail des enfants

Le gouvernement a mis en place des mécanismes de coordination de ses efforts de lutte contre le travail des enfants (Tableau 8). Il existe toutefois des lacunes qui entravent la coordination efficace des efforts de lutte contre le travail des enfants, notamment un manque de coordination en matière de collecte des données entre les ministères et les régions.

Tableau 8. Mécanismes fondamentaux de coordination des efforts du gouvernement concernant le travail des enfants

Organe de coordination	Rôle et descriptif
Comité national de surveillance des actions de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants (CNS)	Supervise, surveille et évalue toutes les activités du gouvernement concernant le travail et la traite des enfants, notamment en faisant des recommandations de politiques et en harmonisant la législation avec les conventions internationales. (2,46,47) Présidé par la Première dame de Côte d'Ivoire, il compte 16 partenaires nationaux et internationaux. (2,14,15,46,48) Au cours de la période visée, le CNS a travaillé en collaboration avec le Conseil Café Cacao (CCC), organe public, pour passer contrat avec 150 personnes qui ont été formées aux enquêtes sur le travail des enfants afin de soutenir les travaux des inspecteurs du travail du ministère de l'Emploi et de la Protection sociale (MEPS) dans les régions cacaotières. Ces contractuels du CNS sont équipés de motos et smartphones pour donner aux ménages agricoles des informations sur l'élimination du travail des enfants ; ils sont autorisés à recueillir des informations sur le travail des enfants afin d'appuyer les signalements de cas de traite, d'exploitation et de travail des enfants aux autorités compétentes. (3)
Comité interministériel de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants (CIM)	Il conçoit, coordonne et met en œuvre toutes les mesures gouvernementales de lutte contre les pires formes de travail des enfants, et surveille les programmes pertinents mis en œuvre par les organisations partenaires. (46,48-50) Présidé par le MEPS, il comprend des représentants de 12 autres ministères. (15,46,48,50)
Comité national de lutte contre la traite des personnes (CNLTP)	Créé pour soutenir la Loi relative à la lutte contre la traite des personnes de 2016 et présidé par le Premier ministre, il a pour objectif de combattre la traite des personnes dans l'ensemble du pays. Il supervise la mise en œuvre du Plan d'action national et de la Stratégie contre la traite des personnes, coordonne les efforts du gouvernement et surveille la mise en œuvre de tous les projets liés à la traite des personnes. (51) Il comprend des représentants au niveau local par le biais d'unités dédiées responsables de la mise en œuvre du Plan d'action national et de la Stratégie contre la traite des personnes. (51,52) Il regroupe 13 ministères ; le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, fait office de secrétariat exécutif. (17) Au cours de la période visée, le CNLTP a

Tableau 8. Mécanismes fondamentaux de coordination des efforts du gouvernement concernant le travail des enfants

Organne de coordination	Rôle et descriptif
	organisé un atelier avec des comités nationaux de lutte contre la traite des personnes de cinq autres pays : le Ghana, le Togo, le Bénin, la Guinée et le Nigeria. (16)
Cabinet de la Première dame	Il dialogue avec les partenaires internationaux sur les questions relatives au travail des enfants dans le commerce du cacao et exerce des pressions sur le secteur de l'approvisionnement en cacao de Côte d'Ivoire afin d'améliorer la traçabilité. (16,53,54) Le Cabinet de la Première dame de Côte d'Ivoire demeure le principal moteur des efforts de lutte contre la traite du gouvernement. (53)
Comité national pour le cacao durable (CNCD)*	Il est responsable de la mise en œuvre de la stratégie nationale « Cacao durable » intégrant la lutte contre la déforestation et le travail des enfants et l'amélioration des revenus des producteurs. Au cours de la période visée, le comité a rédigé la stratégie nationale « Cacao durable ». (3)

* Crée pendant la période visée.

Le MEPS et l'OIT ont organisé, grâce au financement de l'Union européenne, un atelier/une réunion stratégique à l'intention des 16 membres du Comité consultatif tripartite sur les normes internationales du travail (CCTNIT) afin d'améliorer la collecte des données sur le travail des enfants dans le monde et les conventions internationales relatives à la traite. (3)

V. Politiques gouvernementales relatives au travail des enfants

Le gouvernement a mis en place des politiques concernant le travail des enfants (Tableau 9). Cependant, des lacunes existent dans les politiques qui entravent les efforts de lutte contre le travail des enfants, notamment le manque de financement des principales politiques nationales.

Tableau 9. Politiques fondamentales relatives au travail des enfants

Politique	Descriptif
Plan d'action national de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants (2019–2023)	Coordonné par le CNS et le Comité interministériel de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants, il a pour objectif de réduire sensiblement le nombre d'enfants participant aux pires formes de travail des enfants en s'inspirant des meilleures pratiques et en s'appuyant sur les enseignements tirés de la mise en œuvre des plans d'action nationaux précédents. Parmi ses priorités, on compte l'intensification des efforts de mobilisation des moyens au niveau national, le renforcement de la coopération régionale et des partenariats public-privé, l'inclusion des préoccupations relatives aux pires formes de travail des enfants dans les programmes nationaux et sectoriels et le renforcement de la surveillance et de l'évaluation de la stratégie nationale pour la lutte contre la traite des personnes et les pires formes de travail des enfants. (55) Au cours de la période visée,

Tableau 9. Politiques fondamentales relatives au travail des enfants

Politique	Descriptif
	la société civile, le CNS et le CIM se sont réunis séparément afin de discuter des progrès de la mise en œuvre du Plan d'action national de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants, à la suite de quoi, la Première dame et présidente du CNS, Mme Dominique Ouattara, a prolongé la durée du plan jusque 2023. (3)
Déclaration d'action conjointe de 2010 pour soutenir la mise en œuvre du Protocole Harkin-Engel (Déclaration de 2010) et son cadre d'action	Déclaration conjointe des gouvernements du Ghana, de la Côte d'Ivoire et des États-Unis, ainsi que de l'industrie internationale du cacao et du chocolat. (49,56,57) Elle fournit des moyens aux parties prenantes clés et facilite la coordination des efforts pour réduire les pires formes de travail des enfants dans les régions cacaotières. Elle a pour objectif de veiller à ce que tous les efforts concernant les projets mis en œuvre en vertu de la Déclaration et du Cadre d'action correspondent aux plans d'action nationaux de la Côte d'Ivoire de manière à encourager la cohérence et la viabilité. (49,56-58) Au cours de la période visée par le présent rapport, les gouvernements du Ghana et de la Côte d'Ivoire, des projets financés par le département du Travail des États-Unis et certains projets financés au niveau sectoriel ont mené des activités qui appuient l'esprit de cette politique. (9)
Politiques impliquant le SOSTECI	Leur but est de renforcer et d'amplifier le SOSTECI. Elles comprennent un accord de partenariat entre l'Initiative internationale du cacao et le CNS à l'appui du Plan d'action national de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants. (2) Le Programme pays de promotion du travail décent (2017-2020), en collaboration avec l'OIT, a pour but d'améliorer les conditions de travail, de renforcer le SOSTECI et de lutter contre les pires formes de travail des enfants. (59,60) Le Plan national de développement (2016-2020) a alloué près de 6,1 millions de dollars É.-U. sur 5 ans à la conduite d'études diagnostiques sur le travail et la traite des enfants, la construction de trois centres de protection des enfants et l'élaboration d'un plan national d'action de lutte contre la traite des personnes, en particulier celle des filles. (61) Au cours de la période visée, le gouvernement a organisé un atelier avec les parties prenantes concernées (MEPS, MOIS, CIM, CNS) pour discuter des nouvelles dispositions, règles et procédures du SOSTECI afin d'appuyer les efforts de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants. Par ailleurs, le gouvernement a dispensé une formation aux 18 comités locaux du SOSTECI situés à Soubré. (3)
Stratégie d'inspection du travail (2019–2021)	Elle a pour but, par l'entremise du ministère de l'Emploi et de la Protection sociale et avec l'assistance de l'OIT, de permettre au gouvernement de veiller à l'application des dispositions judiciaires pour l'amélioration des conditions de travail et le retrait d'enfants de situations de travail grâce à des inspections de lieux de travail, des

Tableau 9. Politiques fondamentales relatives au travail des enfants

Politique	Descriptif
	services psychosociaux et des activités de surveillance. (13,45) En 2021, elle a mené des activités associées au renforcement des capacités des inspecteurs, à la surveillance des unités d'inspection et à la sensibilisation du public. (3)
Politique sur l'âge de fin de scolarité obligatoire	Appuyant la Loi sur l'enseignement, elle a pour but d'atteindre 100 % d'enfants inscrits à l'école primaire d'ici 2020 et 100 % dans le secondaire d'ici 2025. (19) Le gouvernement s'est concentré sur l'augmentation des inscriptions scolaires dans les parties du pays où le travail des enfants est fréquent, comme dans les régions cacaotières, où elles sont passées de 59 % pour l'année scolaire 2008-2009 à 85 % pour l'année scolaire 2018-2019. (8,9) Au cours de la période visée, le gouvernement a continué de construire des écoles et de donner des fournitures scolaires afin d'améliorer l'accès à l'éducation. (3) Cependant, la taille des salles de classe reste insuffisante dans les zones rurales par rapport aux nombre d'élèves inscrits. L'UNICEF estimait que le pays avait besoin de 30 000 classes supplémentaires. (9)

‡ Le gouvernement avait d'autres politiques qui ont pu s'attaquer aux questions relatives au travail des enfants ou avoir une incidence sur ce fléau. (62)

Le gouvernement a rédigé une nouvelle stratégie nationale « Cacao durable » intégrant la lutte contre la déforestation et le travail des enfants et l'amélioration des revenus des producteurs. (3) En outre, le gouvernement a organisé un atelier visant à identifier les priorités stratégiques afin d'atteindre la cible 8.7 des Objectifs de développement durable, qui cible l'élimination du travail des enfants. (3)

Pendant le premier semestre de 2021, le dialogue multipartite de l'Union européenne pour un cacao durable a organisé une série de tables rondes appelées « Cocoa Talks », qui ont exploré certaines dimensions importantes de la pérennité, notamment les efforts de lutte contre le travail des enfants. (63)

VI. Programmes sociaux de lutte contre le travail des enfants

En 2021, le gouvernement a financé des programmes ayant notamment pour but d'éliminer ou de prévenir le travail des enfants (Tableau 10), et y a participé. Cependant, il existe des lacunes dans ces programmes sociaux, notamment concernant leur incapacité à s'attaquer au problème dans son ensemble et dans tous les secteurs.

Tableau 10. Programmes sociaux fondamentaux de lutte contre le travail des enfants

Programme	Descriptif
ACCEL AFRICA	Ce programme a été co-fondé par l'Union européenne dans le cadre du projet « Accélérer l'action pour l'élimination du travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement en Afrique » (ACCEL Africa). Des représentants de l'UNICEF et de l'OIT ont envoyé des participants avec des stratégies de synchronisation des efforts d'éradication du travail des enfants. (64) Au cours de

Tableau 10. Programmes sociaux fondamentaux de lutte contre le travail des enfants

Programme	Descriptif
	la période visée, le gouvernement a organisé un atelier rassemblant des experts nationaux et internationaux pour préparer un plan stratégique pour les inspecteurs du travail qui enquêtent sur les plantations de cacao. (3)
Projets financés au niveau sectoriel	Ces projets ont pour but d'améliorer la viabilité de l'industrie cacaotière, d'améliorer les moyens de subsistance et l'accès à l'éducation des producteurs, notamment en améliorant l'accès à des opportunités d'éducation pour les enfants, et de lutter contre les pires formes de travail des enfants dans les régions cacaotières. Certains de ces projets soutiennent l'esprit de la Déclaration de 2010. (59) En novembre 2017, les gouvernements du Ghana et de la Côte d'Ivoire ont signé un accord pour lutter contre la déforestation et protéger la chaîne d'approvisionnement en cacao. À cette fin, le secteur privé a continué de mettre en œuvre l'Initiative cacao et forêts au cours de la période visée. (65)
Programmes de promotion de l'éducation [†]	Ces programmes ont pour but d'accroître les taux de scolarisation dans les zones rurales, en particulier chez les filles, en fournissant des repas scolaires, en facilitant l'enregistrement des naissances et en construisant des écoles de proximité. Ils comprennent : le Programme intégré de pérennisation des cantines scolaires, financé par le PAM à hauteur de 42,5 millions de dollars É.-U., le programme de cantines scolaires du ministère de l'Éducation nationale (66), le Programme de cantines scolaires McGovern-Dole, initiative conjointe du PAM et du département de l'Agriculture des États-Unis en coordination avec le ministère de l'Éducation nationale, qui est venu en aide à environ 603 185 élèves pour l'année budgétaire 2020 et disposait d'un budget de 25 millions de dollars É.-U. (67) et le projet « Employabilité et productivité » du Programme Compact de la Millennium Challenge Corporation, qui a officiellement approuvé 20 des 84 villages escomptés pour recevoir des écoles secondaires avec un budget de 37 millions de dollars É.-U. pour un projet de développement technique et professionnel, qui a sollicité des propositions de partenaires du secteur privé sur la création de centres pour mettre en place ce genre de projet. (68)
Projets financés par la Banque mondiale	Ces programmes ont pour but d'améliorer l'accès à l'éducation et d'alléger la pauvreté. Ils comprennent : le filet de protection sociale (2015–2024), qui a soutenu 127 000 ménages (soit 766 253 personnes), dont 47 435 de femmes qui sont les principales bénéficiaires des transferts de fonds. En outre, le Registre social unique (RSU) compte actuellement 315 925 personnes démunies et vulnérables, et des progrès sont en cours avec des versements numériques rapides aux bénéficiaires. (69-70,71)
Projets financés par le département du Travail des États-Unis	Les projets du département du Travail des États-Unis dans les zones cacaotières de la Côte d'Ivoire ou du Ghana ont pour but d'éliminer le travail des enfants par le biais de la recherche, de la surveillance et de la répression, et de la mise en œuvre et de l'amplification du SOSTECI. Ces projets comprennent : FLIP : 1 490 318 dollars É.-U. ajoutés à un projet mis en œuvre par Verité pour étendre

Tableau 10. Programmes sociaux fondamentaux de lutte contre le travail des enfants

Programme	Descriptif
	les travaux en Côte d'Ivoire en 2020. (72) CACAO : mis en œuvre par Save the Children, 4 millions de dollars É.-U. attribués en décembre 2020. (73) Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site Web du département du Travail des États-Unis.

† Ce programme est financé par le gouvernement de Côte d'Ivoire.

‡ Le gouvernement avait d'autres programmes sociaux qui peuvent avoir compté l'élimination ou la prévention du travail des enfants au nombre de leurs objectifs. (3)

Au cours de la période visée, le gouvernement a augmenté le budget 2022–2024 du Programme social du gouvernement (PSGouv), qui finance les efforts de protection de l'enfance et de lutte contre le travail des enfants et atteint désormais 3,182 billions de francs CFA (soit environ 5,5 milliards de dollars É.-U.). L'objectif principal de ce fonds est la réduction de la pauvreté, qui est perçue comme le premier moteur du travail des enfants en Côte d'Ivoire. (3)

La Première dame et directrice du Comité national de surveillance des actions de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants (CNS) a inauguré un troisième centre pour les victimes de la traite, de l'exploitation et du travail des enfants à Ferkessédougou. Ce centre est opéré par une ONG qu'elle soutient, baptisée Children of Africa. (3,16)

En outre, l'Union européenne a contribué à la pérennité du cacao en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Cameroun à hauteur de 27,1 millions de dollars É.-U. L'objectif de ce projet est de fournir aux cultivateurs des revenus permettant un niveau de vie décent, d'inverser les effets de la déforestation et d'éliminer le travail des enfants. (74)

Malgré une intensification des activités, l'étendue des programmes existants, notamment sur le cacao, n'est pas suffisante pour s'attaquer complètement à l'ampleur du problème du travail des enfants en Côte d'Ivoire. (3,2) Les programmes actuels ne sont pas d'une ampleur suffisante, comme en témoigne le taux de prévalence du travail des enfants, qui n'a pas baissé. Le rapport NORC, financé au niveau sectoriel et également publié en octobre 2020, a montré que des programmes tels que le Système de suivi et de réparation du travail des enfants, l'accès à une éducation de qualité et les programmes d'accroissement des rendements des agriculteurs et des revenus des ménages devaient passer à l'échelle et être amplifiés pour toucher davantage de familles. (5)

VII. Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants

Au vu de ces conclusions, les mesures suivantes qui permettraient de progresser sur la voie de l'élimination du travail des enfants en Côte d'Ivoire sont proposées (Tableau 11) :

Tableau 11. Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants

Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
Application	Créer un mécanisme d'imposition de sanctions en cas d'infractions relatives au travail des enfants.	2014 – 2021

Tableau 11. Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants

Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
	Veiller à ce que l'Inspection du travail reçoive un financement suffisant pour mener des inspections et des enquêtes dans tout le pays, notamment dans le secteur informel.	2014 – 2021
	Veiller à ce que les organismes d'application du droit pénal disposent des ressources, du personnel et de la formation nécessaires afin de bien faire respecter la législation relative aux pires formes de travail des enfants.	2018 – 2021
	Accroître le nombre des inspecteurs du travail pour qu'il corresponde aux avis techniques de l'OIT.	2009 – 2021
	Ventiler les informations sur les efforts en matière d'application du droit pénal, notamment le nombre de condamnations obtenues et de sanctions imposées pour infractions associées au travail des enfants et aux pires formes de travail des enfants.	2019 – 2021
Programmes sociaux	Améliorer l'accessibilité et les capacités de transports scolaires des écoles, veiller à l'absence de violences physiques et sexuelles dans les écoles et augmenter le nombre d'enseignants, de manuels, d'installations sanitaires et d'écoles, en particulier dans les zones rurales. Veiller à ce que tous les enfants aient accès à l'enregistrement des naissances et à des papiers d'identité.	2011 – 2021
	Élargir les programmes existants et en créer de nouveaux pour lutter contre le problème du travail des enfants en Côte d'Ivoire dans son ensemble, notamment dans l'industrie cacaotière.	2009 – 2021
	Veiller à ce que les victimes des pires formes de travail des enfants aient accès à des services sociaux dans tout le pays.	2015 – 2021
	Veiller à ce qu'il y ait suffisamment de salles de classe disponibles pour tous les élèves inscrits.	2020 – 2021

Références [en anglais]

- 1 Government of the Republic of Côte d'Ivoire. Rapport de la Phase de Perennisation et d'Extension. Abidjan. September 2016. Source on file.
- 2 U.S. Embassy- Abidjan. Reporting. January 24, 2020.
- 3 U.S. Embassy - Abidjan. Reporting. February 8, 2022.
- 4 Ministère du Plan et du Développement. La Situation des Femmes et des Enfants en Côte d'Ivoire: Enquête à Indicateurs Multiples 2016 - MICS5. 2016.
https://mics-surveys-prod.s3.amazonaws.com/MICS5/West%20and%20Central%20Africa/Côte%20d'Ivoire/2016/Final/Côte%20d'Ivoire%202016%20MICS_French.pdf
- 5 NORC at the University of Chicago. Assessing Progress in Reducing Child Labor in Cocoa Growing Areas of Côte d'Ivoire and Ghana. October 2020.

- 6 UNESCO Institute for Statistics. Gross intake ratio to the last grade of primary education, both sexes (%). Accessed March 2021. For more information, please see "Children's Work and Education Statistics: Sources and Definitions" in the Reference Materials section of this report.
<http://data.uis.unesco.org/>
- 7 N'Guettia, M. Système d'Observation et de Suivi du Travail des Enfants en Côte d'Ivoire (SOSTECI). CLCCG Annual Meeting. Washington, DC, August 28, 2017. Source on file.
- 8 International Cocoa Initiative Foundation. Our Results. 2017.
<http://www.cocoainitiative.org/our-work/our-results/>
- 9 U.S. Department of State. Reporting. February 19, 2021.
- 10 Corporate Accountability Lab Always Left Holding the Bag: The Economic Impacts of the COVID-19 Pandemic on Cocoa Farmers and Children in Côte d'Ivoire. Corporate Accountability Lab & Mouvement Ivoirien des Droits Humains. December 2021 Source on file.
- 11 Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle, et al. Etude des phénomènes de la traite et du travail des enfants dans les secteurs de l'agriculture, des mines, du transport, du commerce et du domestique. Abidjan. 2013. Source on file.
- 12 Government of the Republic of Côte d'Ivoire. Plan d'action national 2015–2017 de lutte contre les pires formes de travail des enfants. Abidjan. January 22, 2015. Source on file.
- 13 U.S. Embassy- Abidjan. Reporting. February 22, 2019.
- 14 U.S. Embassy - Abidjan. Reporting. February 25, 2021.
- 15 Government of the Republic of Côte d'Ivoire: Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Developpement, and ILO-BIT. Enquête Nationale sur le Situation de l'Emploi et du Travail des Enfants. Abidjan. November 2014. Source on file.
- 16 U.S. Embassy- Abidjan. TIP Reporting. March 1, 2022
- 17 U.S. Embassy- Abidjan. Reporting. January 19, 2018.
- 18 Interpeace Enfants talibés et Ecoles coraniques en Côte d'Ivoire : Enjeux et perspectives May 2019
<https://www.interpeace.org/wp-content/uploads/2019/07/2019-Enfants-talibés-et-Ecoles-coraniques-Cdi-Web-v15.pdf>
- 19 Government of the Republic of Côte d'Ivoire. Reconstruisons notre système éducatif. January 11, 2016. Source on file.
- 20 U.S. Department of State. Country Report of Human Rights Practices- 2020: Côte d'Ivoire. Washington, DC, March 30, 2021.
<https://www.state.gov/reports/2020-country-reports-on-human-rights-practices/cote-divoire/>
- 21 Government of the Republic of Côte d'Ivoire. Loi N° 2016-886 du 08 Novembre 2016 Portant Constitution de la République de Côte d'Ivoire. Enacted: November 8, 2016.
<http://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/ELECTRONIC/105198/128596/F-1769604843/CIV-105198.pdf>
- 22 Government of the Republic of Côte d'Ivoire. Loi N° 2015-635 du 17 Septembre 2015 Portant Modification de la Loi N° 95-696 du 7 Septembre 1995 Relative à l'Enseignement. Enacted: September 17, 2015.
<http://www.unesco.org/education/edurights/media/docs/dd772d376fde955a96fab3e19871f5f12b13f9d8.pdf>
- 23 Government of the Republic of Côte d'Ivoire. Loi N° 95-696 du 7 Septembre 1995 Relative à l'Enseignement. Enacted: September 7, 1995.
http://www.ilo.org/dyn/natlex/natlex4.detail?p_lang=fr&p_isn=104174&p_count=1&p_classification=09
- 24 UNICEF. Draft country programme document - Côte d'Ivoire. New York. June 6, 2016: E/ICEF/2016/P/L.34.
http://www.unicef.org/about/execboard/files/2016-PL34-Cote_dIvoire_draft_CPD-EN-21Jun2016.pdf
- 25 Atlantico. PROJECT AIMS TO TRANSFORM GIRLS' EDUCATION IN IVORY COAST. April 2, 2020.
<https://atlanticoonline.com/en/project-aims-to-transform-girls-education-in-ivory-coast/>
- 26 International Cocoa Initiative. Hazardous child labour in Côte d'Ivoire's cocoa communities during COVID-19 July 2020.
https://www.cocoainitiative.org/sites/default/files/resources/ICI_rapid-analysis-covid-impact-child-labour-identification_1July2020-2_0.pdf

- 27 International Cocoa Initiative Foundation. CHANGES IN HAZARDOUS CHILD LABOUR IN CÔTE D'IVOIRE'S COCOA COMMUNITIES BEFORE AND AFTER COVID-19 PARTIAL LOCKDOWN. November 25, 2020.
<https://www.cocoainitiative.org/knowledge-hub/resources/changes-hazardous-child-labour-cote-divoires-cocoa-communities-and-after>
- 28 Government of the Republic of Côte d'Ivoire. Code du Travail, Loi N°2015-532. Enacted: July 20, 2015.
<http://www.ccilci.org/communiques/autres/3028-code-du-travail-loi-n-2015-532>
- 29 Government of the Republic of Côte d'Ivoire. Arrêté N° 2017-017 MEPS/CAB du 02 Juin 2017 déterminant la liste des travaux dangereux interdits aux enfants. Enacted: June 2, 2017.
<http://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/MONOGRAPH/104712/127840/F1597937352/CIV-104712.pdf>
- 30 Government of the Republic of Côte d'Ivoire. Loi N° 2010-272 du 30 Septembre 2010 Portant Interdiction de la Traite et des Pires Formes de Travail des Enfants. Enacted: September 30, 2010.
<http://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/MONOGRAPH/85243/95376/F693526342/CIV-85243.pdf>
- 31 Government of the Republic of Côte d'Ivoire. Code Pénal, N° 1981-640, amended by Law N° 1995-522. Enacted: July 31, 1981.
<http://www.refworld.org/docid/3ae6b5860.html>
- 32 Government of the Republic of Côte d'Ivoire. Loi Relative a la Lutte Contre la Traite des Personnes, Loi N° 2016-1111. Enacted: December 8, 2016. Source on file.
- 33 Government of the Republic of Côte d'Ivoire. Loi N° 2016-1109 Portant Code de la Fonction Militaire. Enacted: 2016.
<http://www.loidici.com/codefoncmilitaire2016/fonctionmilitaire2016Recrutement.php>
- 34 Government of the Republic of Côte d'Ivoire. Loi N° 96-572 Déterminant les Conditions d'Entrée dans la Carrière Militaire. Enacted: July 31, 1996. Source on file.
- 35 U.S. Embassy- Abidjan. Reporting. February 21, 2018.
- 36 U.S. Department of State. Country Reports on Human Rights Practices- 2018: Côte d'Ivoire. Washington, DC, March 11, 2019.
<https://www.state.gov/reports/2018-country-reports-on-human-rights-practices/cote-divoire/>
- 37 U.S. Department of State. Country Reports on Human Rights Practices- 2020: Côte d'Ivoire. Washington, DC March 30, 2021
<https://www.state.gov/reports/2020-country-reports-on-human-rights-practices/cote-divoire/>
- 38 Government of the Republic of Côte d'Ivoire. Submission for CLCCG Annual Report 2017. Abidjan. March 6, 2018. Source on file.
- 39 UN Office on Drugs and Crime. Côte d'Ivoire Country Page. Accessed March 6, 2018.
<https://www.unodc.org/westandcentralafrica/en/cote-d-ivoire.html>
- 40 Ministère de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant. La Direction de la Protection de l'Enfant. February 1, 2016.
<http://www.famille.gouv.ci/public/>
- 41 Government of the Republic of Côte d'Ivoire. Referral Mechanism. Source on file.
- 42 CIA. The World Factbook. January 19, 2017. Please see "Labor Law Enforcement: Sources and Definitions" in the Reference Materials section of this report.
<https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/cote-divoire/>
- 43 UN. World Economic Situation and Prospects. 2017 Statistical Annex. New York, 2017. For more information, please see "Labor Law Enforcement: Sources and Definitions" in the Reference Materials section of this report.
https://www.un.org/development/desa/dpad/wp-content/uploads/sites/45/publication/2017wesp_full_en.pdf
- 44 ILO Committee of Experts. Individual Direct Request concerning Labour Inspection Convention, 1947 (No. 81) Côte d'Ivoire (ratification: 1987) and Labour Inspection (Agriculture) Convention, 1969 (No. 129) Côte d'Ivoire (ratification: 1987). Published: 2017.
http://www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=1000:13100:0::NO:13100:P13100_COMMENT_ID:3298245
- 45 U.S. Embassy Abidjan official. E-mail communication to USDOL official. March 25, 2019.

- 46 Comité National de Surveillance des Actions de Lutte contre la Traite l'Exploitation et le travail des Enfants (CNS). Le Nouveau Cadre Institutionnel. Accessed January 23, 2017.
<http://www.travaildesenfants.org/fr/content/le-nouveau-cadre-institutionnel#>
- 47 Government of the Republic of Côte d'Ivoire. Création du Comité National de Surveillance des Actions de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des Enfants, Décret N° 2011-366. Enacted: November 3, 2011. Source on file.
- 48 Yao, SP. Présentation du Plan d'Action National 2015–2017 de Lutte contre les Pires Formes de Travail des Enfants. Abidjan: Secrétaire Exécutif du Comité National de Surveillance (CNS). 2015. Source on file.
- 49 Child Labor Cocoa Coordinating Group. 2016 Annual Report. Washington, DC, 2017. Source on file.
[https://www.dol.gov/sites/dolgov/files/ILAB/legacy/files/CLCCG 2016 Annual Report.pdf](https://www.dol.gov/sites/dolgov/files/ILAB/legacy/files/CLCCG%202016%20Annual%20Report.pdf)
- 50 Government of the Republic of Côte d'Ivoire. Création du Comité Interministériel de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des Enfants, Décret N° 2011-365. Enacted: November 3, 2011.
<http://www.travaildesenfants.org/sites/default/files/pdf/Dominique-Ouattara-Decret- de-creation-du-Comite- interministériel-de- lutte-contre-la-traite-l-exploitation-et-le-travail-des- enfants .pdf>
- 51 Government of the Republic of Côte d'Ivoire. Décret Fixant les Missions, la Composition, l'Organisation et le Fonctionnement du Comité National de Lutte Contre la Traite des Personnes. 2017. Source on file.
- 52 Government of the Republic of Côte d'Ivoire. Communiqué du Conseil des Ministres du Jeudi 13 Avril 2017. Abidjan. April 2017.
<https://news.abidjan.net/articles/613248/communiqué-du-conseil-des-ministres-du-jeudi-13-avril-2017>
- 53 U.S. Embassy- Abidjan. Reporting. December 18, 2019.
- 54 U.S. Embassy- Lome. Reporting. September 6, 2019.
- 55 Government of the Republic of Côte d'Ivoire. Plan d'Action National de Lutte Contre La Traite, l'Exploitation et le Travail des Enfants 2019–2021. Abidjan. May 19, 2019. Source on file.
- 56 Senator Harkin, Congressman Engel, USDOL, Government of the Republic of Côte d'Ivoire, Government of the Republic of Ghana, and International Cocoa and Chocolate Industry. Declaration of Joint Action to Support Implementation of the Harkin-Engel Protocol. Abidjan. September 13, 2010. Source on file.
- 57 Senator Harkin, Congressman Engel, USDOL, Government of the Republic of Côte d'Ivoire, Government of the Republic of Ghana, and International Cocoa and Chocolate Industry. Framework of Action to Support Implementation of the Harkin-Engel Protocol. Abidjan. September 13, 2010. Source on file.
- 58 Child Labor Coordinating Group. CLCCG Report: Ten Year 2010–2020 Efforts to Reduce Child Labor in Cocoa. 2021.
<https://www.dol.gov/sites/dolgov/files/ILAB/reports/CLCCG-Ten-Year-Report.pdf>
- 59 ILO-IPEC. Country Level Engagement and Assistance to Reduce (CLEAR) Child Labor. Geneva. October 2017: Technical Progress Report. Source on file.
- 60 ILO. Programme de promotion du travail décent en Côte d'Ivoire 2017–2020. July 2017. Source on file.
- 61 Government of the Republic of Côte d'Ivoire. Plan national de développement (PND) 2016–2020. 2016.
http://gcpnd.gouv.ci/fichier/doc/TOME3_compresse.pdf
- 62 Government of the Republic of Côte d'Ivoire. Plan Decennal Education Formation 2016 – 2025. Abidjan. February 29, 2016. Source on file.
- 63 European Commission. EU multi-stakeholder dialogue for sustainable cocoa 2021.
https://ec.europa.eu/international-partnerships/events/eu-multi-stakeholder-dialogue-sustainable-cocoa_en
- 64 International Labor Organization. ACCEL AFRICA. November 2018
https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---africa/---ro-abidjan/documents/genericdocument/wcms_779516.pdf
- 65 World Cocoa Foundation. Cocoa & Forests Initiative Reports Progress Despite Challenging Year. Washington, DC. May 5, 2021.
<https://www.worldcocoafoundation.org/press-release/cocoa-forests-initiative-reports-progress-despite-challenging-year/>

- 66 World Food Program. United States provides US\$119 million to WFP for school meals in five countries. November 24, 2020.
[https://www.wfp.org/news/united-states-provides-us119-million-wfp-school-meals-five-countries#:~:text=24%20November%202020-,United%20States%20provides%20US\\$119%20million%20to,school%20meals%20in%20five%20countries&text=WASHINGTON%20-%20As%20classrooms%20around%20the,countries%20in%20Asia%20and%20Africa](https://www.wfp.org/news/united-states-provides-us119-million-wfp-school-meals-five-countries#:~:text=24%20November%202020-,United%20States%20provides%20US$119%20million%20to,school%20meals%20in%20five%20countries&text=WASHINGTON%20-%20As%20classrooms%20around%20the,countries%20in%20Asia%20and%20Africa)
- 67 U.S. Department of Agriculture McGovern-Dole International Food for Education and Child Nutrition Program Washington, DC
<https://www.fas.usda.gov/sites/default/files/2021-10/McGovern-FY2020.pdf>
- 68 Millennium Challenge Corporation. Côte d'Ivoire Compact. Washington, DC. 2022
<https://www.mcc.gov/where-we-work/program/cote-divoire-compact>
- 69 World Bank. Côte d'Ivoire - Second Fiscal Management, Education, Energy and Cocoa Reforms Development Policy Operation. November 6, 2017.
<http://documents.worldbank.org/curated/en/943511512702094794/pdf/Cote-dIvoire-DPO2-PD-Final-November-3-11102017.pdf>
- 70 World Bank. Social Safety Net Implementation Status and Results Report. December 21, 2020.
<http://documents1.worldbank.org/curated/en/811781608563835262/pdf/Disclosable-Version-of-the-ISR-CI-Productive-Social-Safety-Net-P143332-Sequence-No-11.pdf>
- 71 The World Bank. Social Safety Net Project. November 19, 2021
<https://documents1.worldbank.org/curated/en/500291637342520066/pdf/Disclosable-Version-of-the-ISR-CI-Productive-Social-Safety-Net-P143332-Sequence-No-13.pdf>
- 72 U.S. Department of Labor. Combating Forced Labor and Labor Trafficking of Adults Midterm Report. January 31, 2020.
<https://www.dol.gov/agencies/ilab/combating-forced-labor-and-labor-trafficking-adults-and-children-ghana>
- 73 U.S. Department of Labor. CACAO: Cooperatives Addressing Child Labor Accountability Outcomes. December 2020.
<https://www.dol.gov/agencies/ilab/cacao-cooperatives-addressing-child-labor-accountability-outcomes>
- 74 European Commission EU boosts sustainable cocoa production in Côte d'Ivoire, Ghana and Cameroon January 2021
https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/pt/ip_21_193